

MONTER ET FAIRE VIVRE UN PROJET DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Assurer la mise en œuvre de dispositifs de concertation innovants

2 JOURS, 14 HEURES

GOUVERNANCE LOCALE ET ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

CODE : GNU03

Objectifs de la formation

S'approprier les dispositifs de consultation dans un temps court

Définir les étapes clés d'un projet de concertation de façon plus pérenne à l'échelle du territoire

Savoir mobiliser élus et services dans la mise en œuvre de la démocratie participative

Identifier les leviers d'une communication efficace entre les usagers et l'administration à travers la e-administration

Parmi nos formateurs

■ **DARCISSAC Emmanuel**

Maire d'Alençon, vice-Président de la Communauté Urbaine d'Alençon – Président d'une Société Publique Locale - Président de l'Office de tourisme ,

■ **MERCET Thomas**

Fondateur de Savoir d'usage - Cabinet conseil en concertation,

Public concernés

- Élu ; Directeur Générale des Services ; Directeur de la Communication ; Directeur des Systèmes d'Information ; Chef de service démocratie locale ; Chargé de communication ; Chargé de mission démocratie locale

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

JOUR 1

Introduction aux fondamentaux de la démocratie participative

- La démocratie participative, c'est quoi
- Rappeler des grandes lois qui ont fondées la démocratie participative

- Faire le point sur la réforme du dialogue environnemental
- Comprendre les enjeux actuels de la participation citoyenne des habitants
- L'impact du numérique sur les usages citoyens
- Le numérique au service du débat public

EXERCICE Les stagiaires, répartis en sous-groupe, sont amenés à définir la démocratie participative et la démocratie représentative. Débriefing en plénière

Construire et faire vivre des dispositifs de consultation pérennes

- Distinguer les conseils de quartier et les conseils citoyens :
- leurs rôles, leurs influences et leurs apports
- Mettre en place des budgets participatifs et des commissions consultatives des services publics locaux : associer les habitants aux décisions budgétaires et au fonctionnement des services publics locaux
- Comprendre le mode de fonctionnement des instances participatives citoyennes

EXERCICE [étude de cas] : à partir du cas réel d'un ou de plusieurs participants, les stagiaires analysent et proposent différentes formes de consultations pérennes

Compléter votre dispositif par des mécanismes ponctuels de consultation

- À quelles procédures faire appel pour intégrer une démarche participative à vos projets d'aménagements urbains
- Cerner les autres dispositifs existants liés à la politique de la ville et aux agendas 21
- Maîtriser les procédures de démocratie directe : referendum local et pétition

CAS PRATIQUE Travail en sous-groupes, en se basant sur la présentation d'un territoire et de ses projets, les stagiaires sont amenés à proposer une stratégie de concertation et des actions à mettre en œuvre. Débriefing en plénière

JOUR 2

Assurer la mise en œuvre de dispositifs innovants de la démocratie participative

- Organiser la participation des citoyens aux projets d'investissement des collectivités : budgets participatifs
- Créer une assemblée temporaire pour orienter les décisions politiques impactant le territoire
- Concilier la technique des sondages avec la délibération

ATELIER Temps d'échange et de réflexion en plénière sur les dispositifs de concertation innovants

Les étapes clés de la mise en œuvre d'un projet de démocratie participative

- Déterminer sa stratégie de territoire
- Définir une stratégie digitale et sociale de mise en œuvre et de communication d'une concertation réussie
- S'organiser en mode projet pour mobiliser les élus et les services
- Inscrire la conduite d'un projet de concertation dans le temps: faire converger le temps des élus, des techniciens et des habitants
- Garantir la transition par la sensibilisation

E-démocratie : la mise en place de nouvelles formes de participation digitalisées

- Déployer des outils numériques au service de la démocratie participative
 - Dresser le panorama des moyens numériques disponibles : forums en ligne, applis mobiles, bornes numériques ...
 - Savoir tirer le meilleur parti des applications mobiles
 - Mettre en œuvre une démarche construite de gestion de la relation avec les citoyens (GRC)
-

ATELIER Les stagiaires sont amenés à présenter des exemples de démocraties numériques au sein de leurs territoires.

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Classe virtuelle	Paris
08-09/07/2025	13-14/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.